



**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Wilaya d'Alger**

Etablissement de Développement des Espaces Verts d'Alger  
Pépinière d'El Alia Route Nationale N° 05 Oued - Smar EL Harrach  
Tél : (028) 98.24.04 Fax : (028) 98.21.01  
NIF : 000016001498070

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ**

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du Décret Présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Etablissement de Développement des Espaces Verts de la WILAYA D'ALGER (EPIC EDEVAL) informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 01 / 2026 relatif à : « **Location De Camions Citernes, De Volumes Variés Pour L'arrosage Des Espaces Verts De La Capitale** », Publié dans les deux (02) quotidiens nationaux suivants : **HORIZONS** et **EL MASSA** en date du : **29/04/2026**, les presses électroniques agréées : **DZWATCH** et **AKHBAR DZAIR** en date du : **30/04/2026** Et le BOMOP **Semaine du 03 au 09 Mai 2026**, Qu'à l'issue de l'analyse des offres, le marché est attribué provisoirement à :

<b>Soumissionnaire Retenu</b>	<b>Note Technique / 50 Pts</b>	<b>Montant TTC En DA</b>	<b>Observations</b>
<b>BAKIR DJAMEL NIF : 166092100522119</b>	<b>25</b>	<b>89 856 900,00 DA</b>	<b>Dossier de Candidature, Offres Technique et Offres Financière Acceptés.</b>

Pour les soumissionnaires, ceux d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de nos services, au plus tard Trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, les presses électroniques agréées et le BOMOP, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière.

Conformément à l'article 82 du Décret Présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la WILAYA D'ALGER dans un délai de Dix (10) jours à compter de la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux, les presses électroniques agréées et le BOMOP.